

# ENGAGEMENT DE PAYER LES FRAIS D'HEBERGEMENT

## A L'E.H.P.A.D. DE GANNAT

.....  
A recopier à la main sur papier libre

Je soussigné(e)

Domicilié(e) à :

Représenté par :

m'engage à payer les Frais d'Hébergement :

à l'E.H.P.A.D. de GANNAT.

entré(e) le

Le prix de journée a été fixé à 53,09 Euros pour l'hébergement plus 6,00 Euros pour le talon (correspondant au niveau de dépendance du GIR 5-6) et un tarif dépendance de 22,29 Euros pour les GIR 1 et 2, de 14,15 Euros pour les GIR 3 et 4, à compter du 01.01.2022 par Monsieur le Président du Conseil Général de l'Allier.

Le montant mensuel à régler sera donc à titre d'exemple pour l'année 2022 de :

$$30 \times 53,09 = 1\,592,70 \text{ €}$$

$$30 \times 6,00 = 180,00 \text{ €}$$

TOTAL      1 772,70 € pour un GIR 5 et 6

Je m'engage à prévenir par courrier et au moins 10 jours à l'avance, l'E.H.P.A.D. DE GANNAT, en cas de sortie programmée de la personne mentionnée ci-dessus.

Dans le cas où ce délai ne serait pas respecté, les 10 jours seront facturés.

A \_\_\_\_\_, le

Signature :